

**CONSIGNES D'UTILISATION DU MATÉRIEL DE DÉFIBRILLATION EN VOL****GÉNÉRALITÉS**

La Défibrillation en vol est une thérapie électrique avec possibilité de créer un risque accru de situations d'urgence en vol.

Le risque principal de ce système est que la décharge électrique se propage et passe dans les structures de l'hélicoptère, instruments avioniques et fréquence radio, ou bien qu'elle se propage à l'un des membres d'équipage, créant une situation d'urgence aéronautique.

L'équipe médicale doit donc informer l'équipage de conduite de l'aéronef avant toute intention de défibriller. La défibrillation ne sera possible qu'après l'accord du CdB.

**SITUATIONS POSSIBLES****DURANT LE DÉCOLLAGE**

Si les conditions de piste ainsi que le moment du décollage et le contrôleur aérien le permettent, le décollage sera annulé pour les manœuvres de défibrillation sur terre.

Si les conditions ne le permettent pas et s'il faut décoller, il faudra alors procéder comme à l'étape 2.

**APRÈS LE DÉCOLLAGE**

Si les conditions météorologiques et de sécurité avec la tour de contrôle le permettent, les procédures habituelles seront initiées pour un atterrissage d'urgence.

**AU COURS DU VOL**

Si l'hélicoptère se trouve dans une zone d'atterrissage possible avec des mesures de sécurité garanties, il s'agira alors de procéder à l'atterrissage suivant les procédures habituelles d'un atterrissage d'urgence.

**DURANT L'ATTERRISSAGE**

Poursuivre l'atterrissage et n'autoriser la défibrillation qu'une fois atterri.

30/01/2015

**UTILISATION DE L'HÉLICOPTÈRE  
ÉLÉMENTS RELATIFS AU EC135 SERIES**



**B12 - 09 - 02**

**SYSTÈMES HÉLICOPTÈRE**

**CONSIGNES D'UTILISATION DU MATÉRIEL DE DÉFIBRILLATION EN VOL**

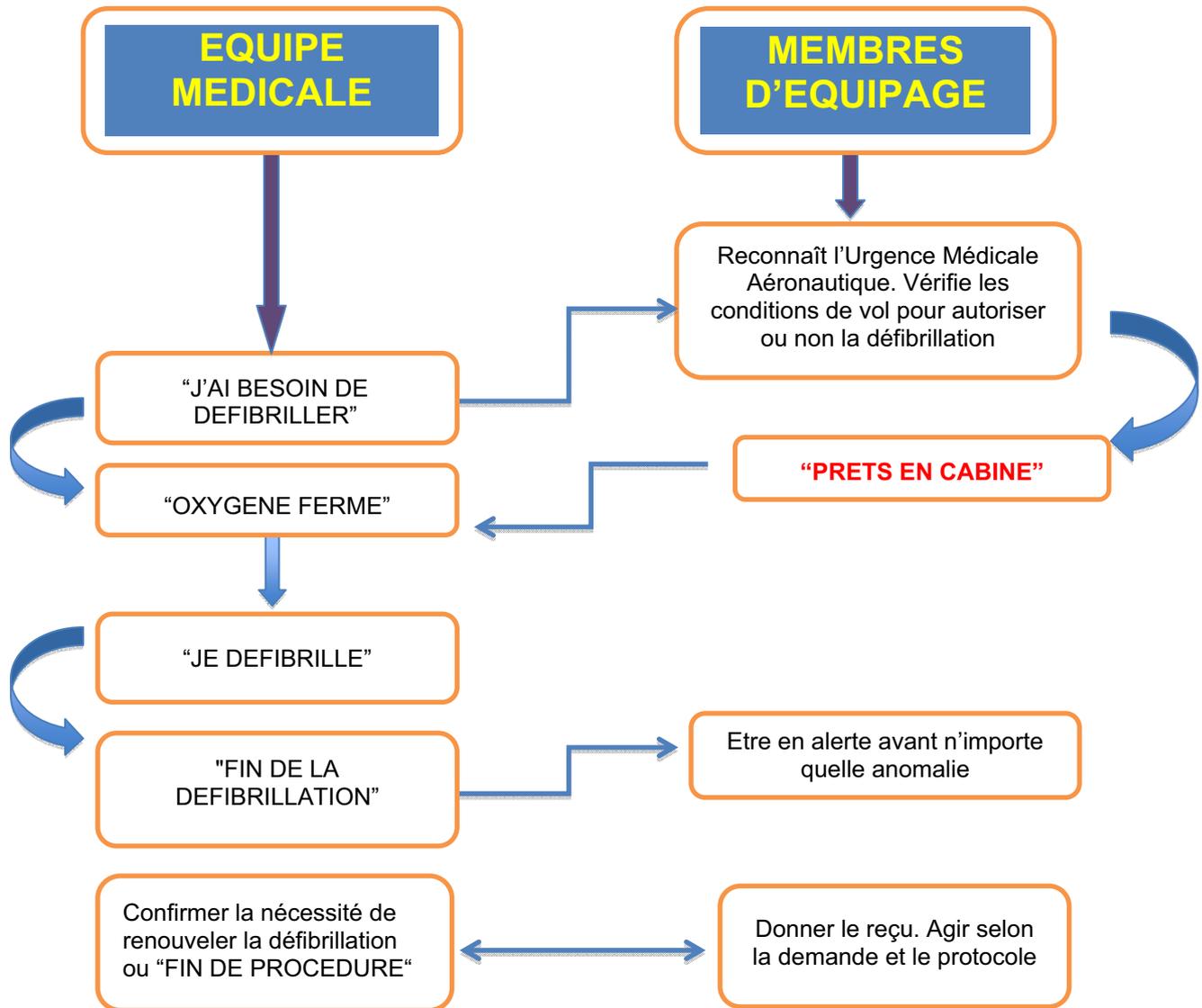
**PROTOCOLE**

**MEMBRES D'EQUIPAGE**

- Si l'atterrissage n'est pas possible, il s'agira alors de procéder à tenter un vol aussi stable que possible.
- Si l'équipage sanitaire communique «**J'AI BESOIN DE DEFIBRILLER**», cette situation sera reconnue comme une Urgence Aéronautique et, après que les mesures appropriées aient été prises pour assurer le vol, il sera alors communiqué "**PREPARATION EN VOL**". Il faudra attendre la communication des membres d'équipage sanitaire "**OXYGENE FERME**"
- Dès qu'il est communiqué «**JE DEFIBRILLE** », il faudra alors vérifier l'état de stabilité du vol.
- Il s'agira d'être particulièrement attentif à toute anomalie pouvant survenir jusqu'à entendre "**FIN DE LA DÉFIBRILLATION**".
- L'équipage du vol doit être conscient qu'il sera peut-être nécessaire de répéter la défibrillation et de renouveler la procédure ou de recevoir la communication "**FIN DE LA PROCEDURE**".

MANEX PARTIE B-EC135 SERIES VERSION EDITION4, AMDT11, RT EC B15/02

CONSIGNES D'UTILISATION DU MATÉRIEL DE DÉFIBRILLATION EN VOL



MANEX PARTIE B-EC135 SERIES VERSION EDITION4, AMDT11, RT EC B15/02